

# 5 COMMUNES STOPPENT L'ÉCLAIRAGE

## Les maires agissent face à l'explosion des coûts

**AUREILHAN.** Alors que les coûts de l'électricité et du gaz flambent pour les collectivités locales, les maires doivent agir. Cinq maires ont décidé de stopper l'éclairage public une partie de la nuit.

**A**ureilhan, Bours, Chis, Orleix et Séméac de l'Est de l'agglomération Tarbaise ont décidé d'éteindre leur éclairage public. La hausse très importante des coûts de l'énergie explique cette décision.

La reprise économique post Covid-19 a eu pour conséquence une hausse très importante des coûts de l'énergie en 2022 : + 122 % pour le gaz et + 40 % pour l'électricité. La guerre en Ukraine, déclenchée en février dernier, génèrera vraisemblablement des augmentations identiques dans les prochains mois. Si le gouvernement a bloqué les prix du gaz dès novembre 2021, il plafonné à 4 % la hausse des tarifs de l'électricité en février, ces mesures ne concernent que les particuliers et certaines très petites collectivités en milieu rural. Face à ces hausses de prix qui impactent déjà les investissements des communes, la solution de sobriété énergétique la plus simple, la plus rapide et plus efficace a été mise en œuvre : l'extinction de l'éclairage public.

Avec l'esprit de responsabilité, les maires des communes d'Aureilhan, Bours, Chis, Orleix et Séméac, se sont coordonnés ces dernières semaines afin de prendre une même mesure cohérente concernant l'Est du territoire de l'agglomération.

« La ville de Tarbes a commencé à éteindre son éclairage public dans certains quartiers et à certaines heures de la nuit. Aujourd'hui, c'est donc à nous représentant une popula-

**« Concernant la sécurité, il faut savoir que 80% des cambriolages ont lieu le jour »**



Les maires, d'Aureilhan, Bours, Chis, Orleix et Séméac de l'Est de l'agglomération Tarbaise, ont décidé d'éteindre leur éclairage public.

### Les avantages

- Économies substantielles sur la consommation d'énergie et accroissement de la durée de vie des matériels.
- Contribution efficace et immédiate à la lutte contre le changement climatique et le gaspillage énergétique.
- Protection du ciel et de l'environnement nocturnes.

tion de 16 500 habitants, de procéder à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit », a expliqué Yannick Boubée, le maire d'Aureilhan. Guillaume Rossic, maire d'Orleix, a expliqué que son conseil municipal avait adopté cette décision à l'unanimité. « Nous allons tester le dispositif cet été et nous verrons s'il faut l'arrêter. On nous annonce une hausse du gaz de 111 % et de l'électricité de 68 %. Sur le budget 2021, nous étions sur 80 000 € sur la ligne énergie. Sur le budget 2022, nous avons inscrit 200 000 €. L'argent que l'on va mettre là, on ne va pas le mettre dans de l'investissement. La commune sera éclairée, par contre, pour la fête du 22 au 25 juillet. » Philippe Baubay, le maire de Séméac, a expliqué qu'en 2021 les dépenses pour l'éclairage public s'élevaient à 77 000 €. « Au 30 juin, nous en sommes déjà à 56 000

€. Pour le gaz, nous étions à 64 000 €, nous en sommes déjà à 80 000 € ! Nous allons mettre en place ce dispositif plus tard car il faut que le SDE 65 intervienne sur 40 armoires afin de mettre en place des horloges. Ce sera donc mis en place fin août, début septembre. Mais l'idée est d'y aller. » Caroline Bapt, première adjointe au maire de Séméac, a expliqué que la décision sera entérinée lors du conseil municipal du 29 août. « Cela va aussi avoir un impact pour l'environnement. Il n'y aura plus d'éclairage de 23h à 6h. Concernant la sécurité, il faut savoir que 80% des cambriolages ont lieu le jour. C'est important de dire cela à la population afin qu'il n'y ait pas un a priori négatif. » Yannick Boubée, le maire d'Aureilhan, a expliqué que cette décision avait été adoptée à l'unanimité le 28 juin et elle est mise en place de-

puis le 11 juillet. « C'est cohérent. Nous avons dépensé en 2021, 80 000 € pour faire fonctionner notre éclairage public. Si on ne fait rien, nous serons à 144 000 € en 2022 et 240 000 € en 2023 ! Un point d'impôt, c'est 38 000 €. Nous espérons en prenant une telle mesure que la facture en 2022 sera identique. La ville sera dans le noir partout dès le 13 juillet. On met des équipements réfléchissants sur les giratoires et des panneaux afin d'informer la population. »

### « AUCUN RETOUR NÉGATIF »

Marc Garroq, le maire de Bours, a expliqué que la décision allait entrer en vigueur comme à Aureilhan. « Nous ce sera de minuit à 6h car nous avions déjà pris l'arrêt et les panneaux ont été réalisés. On ne peut pas revenir en arrière. La population a été prévenue. A ce jour, il n'y a eu aucun retour négatif. J'ai demandé un rapport à la gendarmerie sur les activités délictueuses sur la commune. Tous les cambriolages sur les deux dernières années ont eu lieu entre midi et deux heures alors que les gens étaient présents ! Cette décision est une suite logique pour nous. Nous produisons sur la commune 5 fois plus d'électricité que nous en consommons. Si nous voulons que nos budgets tiennent, il faut agir. Sinon, on va nous dire de fusionner avec Bazet ! Aurélien a coupé l'électricité depuis 1,5 mois. Il n'y a aucun retour négatif, au contraire. » Bernard Lacoste, le maire de Chis, a expliqué que le dispositif serait mis en place de minuit à 6 h. « Nous allons y passer pour une raison économique mais aussi pour protéger la biodiversité. J'ai présenté le dispositif au conseil municipal le 30 juin. Ça fait débat tout de même sur le volet sécurité. Il m'a été demandé de voir si deux zones pouvaient être encore éclairées la nuit. Je vais voir cela avec le SDE 65. Notre volonté est de le faire le plus vite possible. » Patrick Sarrath.